



Quel document et quelle périodicité pour la comptabilité ? (janvier 2023)

OBJECTIFS	DOCUMENT	PERIODICITE
Suivre les recettes et les dépenses de l'association	Le livre comptable	Au jour le jour
Connaître l'équilibre de mon exploitation courante : déficit ou excédent ?	Le compte de résultat	1 fois / an
Estimer la valeur de mon patrimoine associatif	Le bilan	1 fois / an
Préciser les méthodes comptables et évènements importants de la vie de l'association	L'annexe	1 fois / an
Prévoir les recettes et les dépenses à venir	Le budget	Etabli sur une année Vérifié au moins 1 fois / trimestre
Ajuster et prévoir la situation de la trésorerie	Le plan de trésorerie	1 fois / mois
Présenter une synthèse des missions de l'association	Le rapport moral	1 fois/ an
Présenter une synthèse sur les activités	Le rapport d'activité	1 fois / an
Présenter une synthèse des états financiers	Le rapport financier	1 fois / an
Présenter l'activité de l'association, ses missions et la synthèse des états financiers	L'annexe Le rapport de gestion	1 fois / an

- [Pour en savoir plus sur les documents comptables, consultez la page dédiée de notre Guide pratique « Gérer une association ».](#)

In Extenso pour le Crédit Mutuel